

**13883/17**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 9 janvier 2018

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 9 janvier 2018

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision du Conseil** portant nomination de six membres de la Cour  
des comptes

**E 12670**





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 5 janvier 2018  
(OR. en)**

**13883/17**

**INST 399  
CMPT 16**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de six membres de la Cour  
des comptes

---

## DÉCISION (UE, Euratom) 2018/... DU CONSEIL

du ...

**portant nomination de six membres de la Cour des comptes**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 106 *bis*,

vu les propositions de la République de Bulgarie, du Royaume de Danemark, du Royaume d'Espagne, de la République italienne, de la République portugaise et de la République de Finlande,

vu les avis du Parlement européen<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Avis du 14 novembre 2017 (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de M<sup>me</sup> Bettina Michelle JAKOBSEN, M. Baudilio TOMÉ MUGURUZA, M. Pietro RUSSO, M. João FIGUEIREDO et M. Ville ITÄLÄ arrivent à échéance le 28 février 2018.
- (2) Le mandat de M<sup>me</sup> Iliana IVANOVA arrive à échéance le 31 décembre 2018.
- (3) Il y a lieu, dès lors, de procéder à de nouvelles nominations,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Sont nommés membres de la Cour des comptes:

- (a) pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 29 février 2024:
- M<sup>me</sup> Bettina Michelle JAKOBSEN,
  - M. Baudilio TOMÉ MUGURUZA,
  - M. Pietro RUSSO,
  - M. João FIGUEIREDO,
  - M. Hannu TAKKULA;
- (b) pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2024:
- M<sup>me</sup> Iliana IVANOVA.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

*Par le Conseil*

*Le président*

---